

chef du grand parti agraire de ce pays, a fait les remarques suivantes.

L'honorable M. BOSTOCK: Je ne veux pas interrompre mon honorable ami sans nécessité, mais je voudrais attirer son attention sur le fait qu'il veut lire le harsard de la Chambre des Communes.

L'honorable M. TANNER: Oui. Je n'esayerai pas, si la chose n'avait été faite par plusieurs honorables membres de l'autre côté de la Chambre.

L'honorable M. BOSTOCK: L'honorable monsieur est un vieux parlementaire, et je suis sûr qu'il connaît mieux.

L'honorable M. TANNER: L'honorable monsieur voudra bien prendre note de ce que je renonce à lire ces remarques. Je l'avertis que je veillerai à ce qu'aucun de ses amis de l'autre côté de la Chambre ne le fasse dans l'avenir. J'ai fréquemment remarqué que la chose s'est produite, et je me suis abstenu de porter objection; mais maintenant que mon honorable ami a si habilement soulevé cette objection, peut-être me sera-t-il permis de lire d'autre chose que M. Crerar a dit dans un autre endroit. Voici:

Je veux tout de suite rendre simplement témoignage du fait que le premier ministre de ce pays a porté un fardeau que bien peu de citoyens du Canada ont apprécié, et accompli les tâches les plus onéreuses avec une conscience et un sens du devoir qui certainement méritent le respect de ceux qui lui ont été intimement associés.

Cela montre la relation qui a existé entre sir Robert Borden et chacun des libéraux qui lui ont été associés dans le gouvernement d'union. Ils peuvent n'avoir pas eu confiance en lui avant de se joindre à lui; mais après qu'ils se sont joints à lui, ils lui ont implicitement accordé leur confiance, parce qu'ils ont trouvé que c'était un homme honorable, et un canadien animé d'un grand patriotisme, qui n'a jamais permis aux bas sentiments de l'esprit de parti de l'empêcher de faire son devoir envers le peuple de ce grand pays. En cela, il diffère avec l'honorable monsieur qui a parlé l'autre jour; il était tout débordant de préjugés de partisan, sa pensée est entièrement absorbée par l'esprit de parti; et il ne pourrait être heureux qu'en plongeant de nouveau ses deux mains dans la marmite politique.

L'honorable M. DOMVILLE: Ne pourrait-il avoir une chance avec les autres?

L'honorable M. TANNER: Non seulement en Canada, mais dans le monde entier, au-

cun homme n'est plus estimé que sir Robert Borden. Il est considéré bien haut dans les conseils de l'empire; et aucun homme n'occupe actuellement une position plus élevée dans l'estime du peuple français; aucun homme n'est jugé supérieur à lui comme homme d'Etat. Dans la grande république située au sud de nous, je suis sûr qu'il est estimé pour sa droiture, son honneur, et sa capacité dans la conduite des affaires publiques. Comme partisans du gouvernement d'union, nous sommes fiers de lui. L'honorable sénateur de DeLorimier dit qu'aucun Canadiens français ne voudrait ternir sa réputation en le suivant. Nous sommes fiers de suivre un homme qui dépasse de la tête et des épaules, et je le crois vraiment, tout autre chef politique de ce pays. Il est aussi élevé que tout autre chef politique que nous ayons eu dans ce pays, sinon plus, et il est l'égal de tout chef politique dans le monde contemporain.

Maintenant, honorables messieurs, je vais conclure ces remarques qui, sans aucune préparation, ont été nécessairement moins coordonnées et plus longues que ne l'aurais voulu. Il y a encore une remarque que je voudrais faire au sujet de l'honorable monsieur que j'ai mentionné. Non seulement son discours est tout rempli de préjugés politiques, mais il est entièrement vide de toute grande suggestion, et absolument dépourvu de toute idée substantielle qui puisse servir au peuple de ce pays. De plus, du commencement à la fin, il n'y a pas une seule critique réelle des actions du gouvernement de sir Robert Borden depuis 1911, ni du gouvernement d'union depuis 1917. L'honorable monsieur s'est contenté de considérations générales, comme les critiques semblables le font ordinairement. Au lieu de relever les actes du gouvernement, item par item, et de les critiquer, il s'est contenté de la déclaration générale que le gouvernement n'avait rien fait. C'était son devoir, s'il avait quelques idées tendant à l'amélioration du pays, de faire des suggestions et des recommandations. Mais il nous a laissé une seule suggestion, une seule idée. Parler des partis sans chef. Quelle sorte de direction voudrait-il donner, quel chef voudrait-il avoir, quand il n'a rien à proposer, rien à suggérer, et quand il se contente de critiques vides, et, je puis le dire, de violentes attaques? Je dois dire, en conclusion, honorables messieurs, que pour ces raisons, j'ai été vraiment très désappointé du discours de l'honorable sénateur de DeLorimier.

Sur motion de l'honorable M. Poirier, le débat est ajourné.